



DEPE
1386 Pour
Publication

AVIS DE RECRUTEMENT D'UN SUPERVISEUR DE PROJET

INTERNE/Externe

Titre du poste	Superviseur de Projet
Organisation	ONG APADE
Lieu	Berberati
Date limite du dépôt de candidature	18/09/2026
Type de contrat	CDD
Nombre du poste	01

I. Présentation de l'Organisation

All for Peace and Dignity (APADE) est une Organisation non Gouvernementale de droit canadien. Elle a pour mission de sauver des vies, de renforcer les institutions, de promouvoir la cohésion sociale et l'assistance humanitaire dans des situations d'urgence pour les populations les plus vulnérables. APADE est en République Centrafricaine depuis 2017 et intervient dans les domaines de la Protection/VBG, de la Sécurité alimentaire et Moyens de subsistance, Santé & Nutrition, Eau, Hygiène et Assainissement (EHA), et l'Education des enfants, la construction et la réhabilitation des infrastructures socio-économiques de base, la stabilisation communautaire, la relance et le développement Economique.

II. DESCRIPTION DU POSTE

Apporter une assistance conditionnelle à 1400 bénéficiaires résidents, retournés et IDP venant d'UCT (280 ménages) de la sous-préfecture de Berberati pour leur participation à des activités de création d'actifs productifs.

Activité transversale

Promotion de l'inclusion, l'égalité des genres et la cohésion sociale au sein des populations des villages couverts par le projet.

Sous la supervision directe du Directeur des Programmes, le/la Superviseur de Projet – Agronome assure la coordination technique, opérationnelle et le suivi quotidien des activités du projet dans sa zone d'intervention.

En tant que responsable basé sur le terrain, il/elle veille à la bonne planification, à la mise en œuvre, au suivi et au rapportage des activités du projet, conformément aux objectifs, résultats attendus, procédures et exigences de l'ONG APADE et des partenaires.

Il/elle assure également la supervision directe de l'Animateur Agronome et de l'Officier chargé de genre et protection, en veillant à la complémentarité des interventions agricoles, de sécurité alimentaire, de protection et de mobilisation communautaire.

Le/la Superviseur de Projet joue ainsi un rôle d'interface entre la coordination de l'ONG APADE, les équipes techniques, les autorités locales, les structures communautaires, les bénéficiaires et les autres acteurs intervenant dans la zone.

BUT DU POSTE

Le/la Superviseur de Projet a pour objectif principal de garantir la mise en œuvre efficace et de qualité des activités du projet sur le terrain, en assurant une supervision rapprochée des équipes, un accompagnement technique des bénéficiaires et une coordination efficace avec les parties prenantes.

Il/elle contribue notamment au renforcement de la sécurité alimentaire et des moyens d'existence des ménages bénéficiaires à travers la promotion des pratiques agricoles adaptées au contexte local, le développement des activités génératrices de revenus, le renforcement des capacités des communautés et l'intégration des principes de protection dans l'ensemble des interventions.

III. OBJECTIFS SPÉCIFIQUES DU POSTE

Le/la Superviseur de Projet devra notamment :

- Assurer la planification et la coordination quotidienne des activités du projet sur le terrain ;
- Assurer la qualité technique des interventions agricoles, de sécurité alimentaire et de moyens d'existence ;
- Superviser et accompagner les Animateurs et l'Officier chargée de genre et Protection dans l'exécution de leurs responsabilités ;
- Veiller à l'intégration de la protection et de la prévention des risques dans toutes les activités du projet ;
- Assurer une présence régulière auprès des communautés bénéficiaires et des structures communautaires ;
- Faciliter la coordination avec les autorités locales, les services techniques de l'État et les autres acteurs présents dans la zone ;
- Assurer la collecte, la vérification et la transmission des données et informations nécessaires au suivi du projet ;
- Préparer et transmettre les rapports d'activités selon les exigences de l'organisation ;
- Identifier rapidement les difficultés opérationnelles et proposer des solutions adaptées.



IV. DOMAINES CLÉS DE RESPONSABILITÉ

1. Planification et coordination des activités

- Élaborer, en collaboration avec les équipes techniques, les plans de travail hebdomadaires et mensuels du projet ;
- Organiser et coordonner les activités prévues dans le calendrier de mise en œuvre ;
- Veiller au respect des objectifs, résultats, indicateurs et échéances du projet ;
- Assurer la coordination quotidienne des activités sur le terrain ;
- Anticiper les besoins en ressources humaines, matérielles et logistiques nécessaires à la mise en œuvre des activités ;
- Identifier les contraintes pouvant affecter la mise en œuvre et informer rapidement la hiérarchie ;
- Participer aux réunions de planification et de coordination du projet.

2. Supervision de l'équipe technique

Le/la Superviseur de Projet assure la supervision directe des animateurs et de l'Officier de genre et Protection.

À ce titre, il/elle :

- Répartit et/ou fait le suivi des tâches et responsabilités entre les membres de l'équipe ;
- Suit quotidiennement l'exécution des activités de terrain ;
- Organise des réunions régulières de coordination avec les techniciens ;
- Fournit un accompagnement technique et professionnel aux membres de l'équipe ;
- Vérifie la qualité des activités réalisées sur le terrain ;
- Analyse les rapports soumis par les animateurs et l'Officier de genre et protection et demande, si nécessaire, les corrections ou compléments d'information ;
- Identifie les besoins en renforcement de capacités de l'équipe et les communique à la hiérarchie ;
- Veille au respect des règles, procédures et valeurs de l'ONG APADE.
- S'assure de la promotion de l'inclusion, l'égalité des genres et la cohésion sociale au sein des populations des villages couverts par le projet.

3. Responsabilités techniques en agriculture et moyens d'existence

En sa qualité d'Ingénieur Agronome, le/la Superviseur de Projet assure la qualité technique des interventions agricoles.

Il/elle :

- Appuie l'identification et le plaidoyer pour la mise à disposition des sites maraichers et des espaces à forte production agricole pour les champs communautaires ;



- Supervise la mise en œuvre des activités agricoles et de production maraîchère ;
- Accompagne les bénéficiaires dans l'adoption de techniques agricoles adaptées au contexte local ;
- Veille à la promotion de pratiques agricoles durables et respectueuses de l'environnement ;
- Appuie les bénéficiaires dans l'identification et le développement des activités génératrices de revenus liées à l'agriculture ;
- Appuie dans l'identification des activités promouvant le développement et la résilience des communautés, en particulier celle des femmes et des jeunes, à travers les Planifications Communautaires Participatives ;
- Conseille les communautés sur la gestion et la valorisation des productions agricoles ;
- Veille à la bonne utilisation et à la gestion des intrants, outils et équipements agricoles distribués ;
- Assure le suivi des résultats et des performances des activités agricoles ;
- Identifie les contraintes techniques rencontrées par les bénéficiaires et propose des solutions adaptées.

4. Intégration de la protection dans les activités du projet

En collaboration étroite avec l'Officier chargé de genre et Protection, le/la Superviseur de Projet veille à ce que les principes de protection soient intégrés dans toutes les activités.

Il/elle :

- Veille à ce que les activités soient mises en œuvre dans le respect de la dignité, de la sécurité et des droits des bénéficiaires ;
- Supervise l'identification et la prise en compte des risques de protection liés aux activités du projet ;
- S'assure que les équipes connaissent et appliquent les principes de **Do No Harm**, de confidentialité, de non-discrimination et de respect de la dignité ;
- Facilite la remontée des préoccupations et incidents de protection identifiés sur le terrain ;
- Veille à ce que les mécanismes de plaintes et de feedback soient accessibles aux bénéficiaires ;
- Favorise une approche sensible au genre, à l'âge, au handicap et aux vulnérabilités ;
- Collabore avec les structures communautaires et les acteurs de protection présents dans la zone.

5. Mobilisation et accompagnement communautaire

- Participer à la mobilisation et à la sensibilisation des communautés bénéficiaires ;
- Faciliter la mise en place et le renforcement des structures communautaires nécessaires à la mise en œuvre du projet ;
- Encourager la participation active des femmes, des jeunes et des personnes vulnérables dans les activités ;



- Sensibiliser les communautés sur les objectifs et les modalités de mise en œuvre du projet ;
- Favoriser l'appropriation communautaire et la durabilité des interventions ;
- Maintenir une communication régulière avec les leaders communautaires et les représentants des bénéficiaires.

6. Suivi, collecte et gestion des données

- Veiller à la collecte régulière et fiable des données relatives aux activités et aux bénéficiaires ;
- Vérifier la qualité et la cohérence des données collectées par les équipes de terrain ;
- Appuyer les techniciens dans la documentation des résultats et des réalisations ;
- Faciliter la transmission des données au responsable ou gestionnaire chargé du suivi et de la base de données ;
- Participer aux exercices de suivi post-activité et aux enquêtes de satisfaction des bénéficiaires ;
- Documenter les réalisations, difficultés, bonnes pratiques, leçons apprises et changements observés au niveau communautaire.

7. Rapportage

- Préparer les rapports d'activités périodiques conformément aux exigences de l'ONG APADE et du projet ;
- Compiler et analyser les informations fournies par les techniciens ;
- Produire des rapports de terrain mettant en évidence les activités réalisées, les résultats obtenus, les difficultés rencontrées et les recommandations ;
- Veiller à la disponibilité des pièces justificatives et éléments de preuve des activités réalisées ;
- Signaler immédiatement à la hiérarchie tout incident, retard ou difficulté susceptible d'affecter la qualité ou les résultats du projet.

8. Coordination avec les autorités et les partenaires

- Maintenir de bonnes relations professionnelles avec les autorités administratives, les services techniques déconcentrés et les leaders communautaires ;
- Représenter l'ONG APADE auprès des parties prenantes locales dans le cadre des activités qui lui sont confiées ;
- Participer aux réunions de coordination pertinentes au niveau local ;
- Assurer une bonne collaboration avec les autres organisations et acteurs intervenant dans la zone ;
- Faciliter la coordination avec les services techniques agricoles et autres structures compétentes.

9. Gestion du matériel et des ressources du projet

- Veiller à la bonne utilisation et à la conservation du matériel mis à la disposition de l'équipe ;
- Contrôler l'utilisation des équipements et intrants destinés aux activités ;



- Signaler tout dommage, perte, détérioration ou utilisation inappropriée des biens du projet ;
- Participer à l'inventaire et au suivi des équipements affectés au projet ;
- Veiller à ce que les ressources du projet soient utilisées conformément à leur destination.

10. Sécurité et gestion des risques

- Respecter et faire respecter les procédures et consignes de sécurité de l'ONG APADE ;
- Suivre l'évolution du contexte sécuritaire dans la zone d'intervention ;
- Informer immédiatement la hiérarchie de tout incident ou changement de contexte susceptible d'affecter les activités ;
- Adapter les déplacements et les activités de terrain en fonction de la situation sécuritaire ;
- Veiller à ce que les membres de l'équipe connaissent et respectent les mesures de sécurité applicables.

VI. QUALIFICATIONS ET COMPÉTENCES REQUISES

Formation

- Être titulaire au minimum d'un diplôme de niveau Licence/Bac+3 en Agronomie, Sciences agronomiques, Agriculture, Développement rural ou domaine similaire ;
- Une formation ou expérience complémentaire en sécurité alimentaire, moyens d'existence, développement communautaire ou protection constitue un atout.

Expérience professionnelle

- Expérience professionnelle pertinente dans la mise en œuvre de projets agricoles, de sécurité alimentaire, moyens d'existence ou développement communautaire ;
- Expérience dans la mise en groupement des communautés (notamment les femmes et les jeunes) et/ou l'identification et redynamisation des groupements déjà existants ;
- Expérience dans la supervision d'équipes de terrain ;
- Expérience dans le travail avec les communautés rurales et les services techniques de l'État.
- Une expérience dans la mise en œuvre de projets humanitaires ou de relèvement à travers une assistance conditionnelle en RCA (nourriture, transfert monétaire) constitue un atout important ;

Compétences techniques

- Bonne connaissance des techniques agricoles adaptées au contexte centrafricain ;
- Bonne capacité de planification et de suivi des activités ;
- Bonne capacité de collecte, d'analyse et de présentation des données ;
- Aptitude à rédiger des rapports de qualité ;
- Bonne connaissance des approches participatives et du travail communautaire ;
- Compréhension des principes fondamentaux de protection et de « Do No Harm » ;
- Maîtrise des outils informatiques courants, notamment Word et Excel ;



- La connaissance des outils de collecte numérique de données constitue un atout.

Qualités personnelles

- Leadership et capacité à travailler en équipe ;
- Sens élevé des responsabilités ;
- Capacité à travailler de manière autonome dans un environnement de terrain ;
- Bonne capacité d'organisation et de résolution des problèmes ;
- Excellentes aptitudes en communication et en relations interpersonnelles ;
- Flexibilité et capacité d'adaptation ;
- Intégrité, discrétion et respect des principes humanitaires ;
- Disponibilité pour effectuer des déplacements fréquents sur le terrain et travailler dans des conditions difficiles.

VII. CONDITIONS PARTICULIÈRES DU POSTE

- Le poste est principalement basé sur le terrain. Le/la titulaire doit être disposé(e) à effectuer des déplacements fréquents dans les différentes localités couvertes par le projet et à travailler dans des conditions parfois difficiles.
- La nature du poste exige une forte présence communautaire, une capacité à travailler dans des zones rurales et une disponibilité à s'adapter aux réalités opérationnelles et sécuritaires de la zone d'intervention.
- Le/la titulaire doit être disponible pour toute affectation ou déplacement nécessaire à la bonne mise en œuvre du projet, conformément aux besoins opérationnels de l'ONG APADE.
- Le titulaire du poste doit posséder un permis de conduire moto catégorie A.

VIII. DIVERS

- Accomplir toute autre tâche en lien avec ses fonctions qui lui sera confiée par son supérieur hiérarchique ;
- Informer immédiatement son supérieur de toute difficulté, incident, irrégularité ou risque pouvant compromettre la mise en œuvre du projet ;
- Contribuer à l'amélioration continue de la qualité des interventions de l'ONG APADE ;
- Respecter les politiques, procédures, valeurs et principes de l'ONG APADE ainsi que les principes humanitaires applicables.

Composition du dossier de candidature

Une lettre de motivation adressée à ;

- Les copies certifiées des diplômes et certificats de travail.
 - Copie du Passeport/Pièce d'identité
 - Un curriculum vitae à jour.
 - Un permis de conduire moto est obligatoire
- 

Dépôt des dossiers

Par dépôt physique au Bureau de la Coordination Pays SICA ASSANA RUE 1/113,

Par courriel à rh.apaderca@apade.ca avec copie à programmes.rca@apade.ca

Date limite : 18 Septembre/2026 à 17h, heure de Bangui.

Seules les candidatures retenues feront l'objet d'appels pour les tests.

Fait à Bangui, le 11/09/2026

LAMINE DIALLO
Directeur Pays

